

Aides et accompagnement médico-social

A.S.P.A. Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

L'ASPA est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources.

Les personnes âgées ne relevant pas du système d'assurance vieillesse français peuvent faire une Demande Individuelle d'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées.

Pour demander le versement de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), téléchargez et remplissez le formulaire ci-dessous et rapprochez-vous du service Social de la mairie muni de vos pièces justificatives.

TÉLÉCHARGER



formulaire_demande_ASPA.pdf (364 Ko)

C.L.I.C. Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées

Le CLIC gérontologique est un lieu d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage.

Situer le C.L.I.C.



Vue plan

ALLER PLUS LOIN

- Maintien à domicile
- Recensement plan canicule et grand froid
- Aides au transport

